



Katrin JADIN
Députée fédérale
Conseillère communale d'Eupen

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les commerçants belges face à la contrefaçon : 432.531 biens saisis en 2017 !

- Bruxelles, le 23 août 2018 -

Préoccupée par les chiffres de l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) estimant que **8169 emplois seraient perdus chaque année** et que les entreprises belges **perdraient deux milliards d'euros de ventes annuelles à cause de la contrefaçon**, la **Députée fédérale Katrin JADIN (MR)** a posé plusieurs questions au **Ministre de l'Economie Kris PEETERS (CD&V)** sur les pratiques de contrefaçon et l'état des contrôles en Belgique.

Le Ministre a dès lors répondu « *qu'en 2017, la Direction générale de l'Inspection économique a saisi des marchandises de contrefaçon dans le cadre de **119 dossiers** dont un peu plus de la moitié d'entre eux concernaient des **contrefaçons de vêtements, chaussures ou accessoires (60)**. À côté de cela, **32 saisies ont porté sur l'électronique**, principalement des smartphones et des pièces détachées de smartphones. Enfin, des meubles de design, des europalettes, des pièces détachées pour prises électriques et des vélos ont également été saisis* ».

Sur les cinq dernières années, le nombre de biens saisis est resté relativement stable malgré une diminution considérable du nombre de saisies, **ayant diminué presque de moitié en comparant les années 2013 et 2017**. Kris Peeters justifie cela en expliquant que ses services se sont davantage attaqués aux grands acteurs du marché de la contrefaçon.

« *La contrefaçon impacte considérablement les industries nationales et il est **crucial** de continuer à **lutter contre des produits fabriqués illégalement** et qui sont écoulés sur notre marché. Les entrepreneurs et les acteurs économiques belges doivent être **suffisamment protégés** face à ces pratiques **déloyales*** », affirme Katrin Jadin, qui est satisfaite qu'un mécanisme coordonné avec des instances européennes puisse protéger davantage les producteurs européens.

Pour des informations plus détaillées, veuillez trouver les réponses du Ministre en pièce jointe.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS, OU POUR NOUS FAIRE PARVENIR VOS
TÉMOIGNAGES, CONTACTEZ KATRIN JADIN :**

Tél. : 0478/333.417 | e-mail : katrin@jadin.be